



Saisie de matériel hi-fi lors d'une soirée

Par **francois**, le **18/07/2008** à **11:55**

Bonjour,

Voici mon problème, lors de la fête de la musique, avec quelques amis nous avons organisé une fête dans le bois de chaillut a besancon, malheureusement la police est venu nous interpellé et nous a saisi notre matériel hi-fi c'est à dire table de mixage, et enceintes.

A ce jour, nous n'avons toujours pas de nouvelle de notre affaire, nous avons contacté la police de Besancon qui nous a informé que notre matériel allait etre détruit.

Ma question est la suivante, en ont-ils le droit?, comment faire pour récupérer notre matériel qui nous a couté une petite fortune?, quel procédure pourrait-on mettre en place pour que l'on nous rende notre matériel?

Nous acceptons tout a fait que l'on nous donne une amende pour avoir organisé une manifestation "illégalle" mais que l'on nous saisisent notre matériel c'est un peu fort, c'est de la propriété privé!

Merci a vous si vous avez des solutions, conseils...